Nouvelle-Orléans.
rue de Chartres.

L'Abeille de la NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI, 7 FEVRIER 1894.

D'ASTHME
Oppression, Catarrhe, par la POUDRE CLERY
A obtenu les plus hautes récompenses. — Dépôt dans toutes les pharmacies
A la Nlle-Orléans : J. L. LYONS & Co, 42-44, Camp.

PETITES ANNONCES.

LES personnes voulant se défaire de meubles antiques, peintures, vases, porcelaines, cristaux, objets en bronze et objets d'art, trouveront un acquéreur qui paiera le prix le plus élevé en s'adressant au No 129 rue de Chartres. Lewis & Bernard. 2 juil—

DEMANDES.

DEMANDE d'Institutrice française pour enseigner trois petites filles à la campagne, ayant des notions de musique et capable d'enseigner l'anglais. S'adresser, avec références, No 123 rue Royale, vendredi et lundi, de 1 h. à 3 h. de l'après-midi. Mme A. S. Burr. 7 fév—

A LOUER

A LOUER.—La par le supérieure de la bâtisse 134 rue du Canal, entre les rues St-Charles et Carondelet, ayant vingt pièces S'adresser à Mme B. J. Weber, 123 rue Royale, au premier. 6 fév—1 sem

A LOUER. Résidence No 44 Avenue de l'Esplanade coin Chartres; ayant double salon, belle salle à manger, cinq chambres à coucher, cuisine, pantry, etc., etc., à $50 par mois. S'adresser, M. Lion & Co., coin Ste-Anne et Decatur. 11 janv—

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR LE CONSTABLE.

Emile Kuntz vs. H Rolling.
Edward C. Murphy vs. le même.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans.—No 19.250 et 19,251.—En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'Hon. Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique sur les lieux, anciennement occupés par le défendeur dans cette affaire, connue comme la "Chicago Sale Stable," au No 250 de la rue Carondelet, au coin de l'avenue Howard, dans le Premier District de cette ville, MERCREDI, le 7ème jour de février 1894, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deck. Selle, Chaises, Tables en bois, Harnais, Buggy, Meule, Essieux, Machine à percer, lot de vieux fers, lot de fers neufs, buggy, lot de vis, engrenage, un lot de cercles, un lot de rais nouveaux, un lot de roues, couvertures de voitures, un lot de flanelles et portières, etc., etc., d'après un inventaire enregistré à mon bureau, saisi dans l'affaire mentionnée et numérotée ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.
P. AD. FORTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.
23 janv—23 30 —fév. 7.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Constable de la Troisième Cour de Cité.

Nouvelle-Orléans, 1er fevrier 1894. No 6,012.

Frank Forbes vs William A Thompson

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé dans la susdite affaire, par l'Hon. Wm. H Seymour, juge de la Troisième Cour de Cité de la Nlle Orléans, je vendrai à l'encan au plus offrant, LUNDI, 5 mars 1894, à midi, en face de la Maison de Cour, rue Villeré entre Seguin et Barthélemy, dans le 5me District de cette ville, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tout le tiers indivis de l'intérêt et de la propriété du défendeur ici, d'un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le bourg Duverjé, Cinquième District de la Nouvelle-Orléans, désigné comme la moitié du terrain No neuf sur les rôles de l'assessement de ville anciennement la moitié du terrain sept carré d'ilet No deux, lequel est compris entre les rues Villeré, Patterson, Bourg et Seguin, actuellement, désigné par le No dix, du dit District; les bâtisses aussi portant le numéro municipal 16 rue Villeré, et ont une façade de trente-et-un pieds cosso et demi pouces et une ligne et demi-, ur une profondeur de cent dix-sept pieds un pouce et deux lignes, comme sur un plan du terrain primitif en entier No sept, maintenant fait par Arthur De Armas, voyer, en date du 8 février 1871; étant annexé à un acte passé pardevant W. H. Seymour, notaire en cette ville, le 9 mars 1892.

Conditions—Comptant.
L. C. MURPHY,
Constable de la Troisième Cour de Cité.
2 fév—2 4 11 18 25—mars 5.

P. J. Carraher vs W. H. Moise.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle Orléans — No 18,131. — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, au rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles rue St-Charles entre Commune et Gravier, dans le premier district de cette ville, le MERCREDI, 21me jour de février 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° **Un certain morceau ou une portion de terre** avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Harmonie, Prytanée, Pleasant et St-Charles, ledit morceau ou la dite portion de terre étant à une distance de 70' de l'encoignure des rues Harmonie et Prytanée et mesurant 50' de face à la rue Prytanée sur 150' de profondeur entre lignes parallèles, étant désigné par la lettre B sur une esquisse annexée à un acte passé pardevant D. J. Ricardo, notaire, le 5 février 1862.

2° **Un autre morceau** ou une autre portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et ilet comme la propriété décrite plus haut et mesurant 10' de face à la rue Prytanée, sur 150' de profondeur entre lignes parallèles, la dite portion de terre est sur le côté après la rue Harmonie et est située à une distance de 60' de l'encoignure des rues Prytanée et Harmonie et est contiguë à la propriété décrite en premier lieu. La propriété décrite en premier lieu a été acquise par achat du shérif civil et le jugement rendu le 14 novembre 1897. Bureau des Aliénations, Livre 121, folio 19, et la propriété décrite en second lieu formé une partie de la portion de terre acquise le 9 juillet 1884, Bureau des Aliénations, Livre 121, folio 19.

Achetée de William G. Taylor, d'après un acte passé pardevant Benjamin T. Choate, notaire public. Enregistré le 15 juin 1893, Bureau des Aliénations, Livre 147, folio 424.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.
P. AD. FORTIER,
Constable Deuxième Cour de Cité de la Nlle-Orléans. 18 janv—18-25—fév 1,8.15,21

AVIS DE SUCCESSION.

Succession of Michael Doody.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 41,512—Division E—Attendu que Matthew Doody a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Michael Doody, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
28 janv—28 31—fév 6 Greffier.

SOUMISSIONS.

BUREAU DE LIQUIDATION DE LA DETTE DE VILLE—Salle 5, Hôtel de Ville—Nouvelle-Orléans, 6 janvier 1894—Ville de la Nouvelle-Orléans—Le Bureau de Liquidation de la Dette de la Ville invite ici le public à soumissionner pour l'achat au comptant de cinq cent quarante mille ($540,000) dollars ou une partie quelconque des Bons Constitutionnels de la ville de la Nouvelle-Orléans, à être émis en vertu de l'amendement et de l'acte constitutionnels de la Législature de l'Etat de la Louisiane No 116 de 1890, approuvé le 8 juillet 1890, payable cinquante ans après la date, portant quatre pour cent d'intérêt par an, représentés par des coupons échéant le 1er janvier et le 1er juillet, payables à New York et à la Nouvelle-Orléans. Les bons offerts seront vendus au plus haut enchérisseur, si l'enchère est considérée acceptable, mais aucune soumission au-dessous du pair ne sera considérée.

Le Bureau se réserve le droit de récuser l'une quelconque ou toutes les soumissions. Toute offre d'acheter des bons en vertu de cet avis qui sera agréée par le Bureau doit être faite au 21 février par le paiement comptant des prix offerts et la livraison des bons. Des soumissions cachetées seront reçues jusqu'au 13 février prochain, au bureau du Board de Liquidation de la Dette de Ville, Salle 5, Hôtel de Ville, Nouvelle-Orléans, Lne., ou à la maison de Banque de Winslow, Lanier & Co., No 17 rue Nassau, New York. Des renseignements complets relatifs à la date seront fournis par le secrétaire du Board sur demande.

E. M. WALMSLEY, Président.
T. WOLFE, JR., Secrétaire.
10 janv—10 16 23 30—fév 6 13

New Covington, St-Tammany,
Propriétés Foncières,
G. W. MASON.
Correspondance sollicitée. Maisons à louer; collections de loyers. En ville les dimanches et les mercredis. COVINGTON, Lne.
4 fév—1m dim

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif d'un Bail et du Droit d'Occupation, etc.

Elias Block & Sons vs Theodore Lehman.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans. — No 41,196. — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le LUNDI, 19 février 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° **Tout le droit, titre et intérêt** du défendant dans le bail non-expiré du local Nos 50 et 52 rue Gravier, de E. W. Huntington, fait le 1er octobre 1893 à Théodore Lehman, et expirant le 30 septembre 1894, à raison de $— par mois. Et en cas que ledit bail ne serait pas alors vendu.

2° **Le droit d'occuper le dit local** à partir du jour de la vente jusqu'au 30 septembre 1894.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions.—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
7 fév—7 12 15 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Merchants' Mutual Insurance Co., Jos. A. Dare, subrogé,
VERSUS
A. F. Riard et C. C. Antoine.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 6,801.—En vertu d'un writ de fieri facias contre C. C. Antoine, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse St-Charles, au rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 7 mars 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Tonti Miro, Melpomène et Thalie, désigné comme ilet No 462. Le dit titre a été enregistré au bureau des transferts de cette paroisse dans le livre 139, folio 590.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
1er fév—1 8 15 22—mars 1 7

AVIS AUX CREANCIERS

ETAT DE LA LOUISIANE. COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 41,211.—Division D.—J. E. Rivoire vs ses créanciers—Ordre de Cour.—Qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire, J. E. Rivoire, soit convoquée et tenue pardevant Benjamin Ory, notaire, en son bureau, No 27 Passage Commercial en cette ville, le MERCREDI, 7me jour de février 1894 à 11 heures A. M., dans le but de considérer et de déterminer sur l'application du pétitionnaire pour un répit et de voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être présentées et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 2 janvier 1894.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme.
ONOFRE TRIAY, Député-Greffier
3 janv—1m 1f par sem

Jas. G. Lange & Bros. vs. Ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 40,735—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par John R. Picton, syndic provisoire des creanciers dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE
4 fév—4 9 13 Greffier

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans, No 41,495, Division E—P. Léonce Dolhonde vs ses créanciers.—Ordre de Cour.—Que la cession des biens du pétitionnaire P. Léonce Dolhonde, soit et est par le présent acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant O. Morel, Esq., notaire, à son bureau, No 9 rue Carondelet en cette ville, VENDREDI, 9me jour de février 1894, à 11 h. A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises; et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 25 janvier 1894.
[Signé] GEO. H. THÉARD, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
27 janv—3f au 27 fév

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 41,479—Division C—Thomas Anderson vs. ses créanciers—Ordre de Cour.—Que la cession des biens du pétitionnaire Thomas Anderson soit et est acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers; qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Jeff. C. Wenck, Esq., notaire public, en son bureau, No 158 rue Commune, en cette ville, commençant lundi, le 26me jour de février 1894, à 10 heures A. M.; dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic, voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises; et que N. Eut er, Jr. Esq., avocat soit nommé pour représenter les créanciers absents du plaignant, et que dans l'intervalle et jusqu'à nouvel ordre de cette Cour toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 23 janvier 1894.
Signé: F. A. MONROE, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
24 janv—3f au 26 fév

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 41,556 — Division D—Frank Hempel vs ses créanciers. — Ordre de Cour.—Qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire Frank Hempel, soit convoquée et tenue pardevant Fred Zengel, Esq., notaire public, à son bureau, No 49 rue Camp, en cette ville, JEUDI, le 15me jour de février 1894, à 11 heures A. M., dans le but de considérer et déterminer sur l'application du pétitionnaire pour un répit et de voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises; et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne ainsi que les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 30 janvier 1894.
N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN Député-Greffier.
31 jan—3f au 15 fév

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 41,554, Division E—Ordre de Cour. Charles Baldwin vs. ses Créanciers—Que la cession des biens faite par le pétitionnaire Charles Baldwin, soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Benjamin Ory, Esq., notaire public, à son bureau, No 27 Passage Commercial, en cette ville, commençant le LUNDI, 5me jour de mars 1894, à 11 heures A. M. dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur tous les autres sujets qui pourraient leur être soumis, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que C. A. Schreiber, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 30 janvier 1894.
(Signé) GEO. H. THEARD, Juge.
Pour copie conforme.
JAS D. RANKIN, Député Greffier
1fév—3f au 5 mars

ETAT DE LA LOUISIANE COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 41,497—Division D—Ludwig Eichhorn vs. ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Ludwig Eichhorn soit et est par le présent acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers; il est ordonné qu'une réunion des créanciers soit convoquée et tenue pardevant W. O. Hart, Esq., notaire, en son bureau, No 12 rue Carondelet, en cette ville, commençant le Jeudi, 1er jour de mars 1894, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre sa personne ainsi que ses biens soient suspendues, et que C. A. Shreiber, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 24 janvier 1894.
[Signé] N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
25 janv—3f au 1 mars

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans. No 41,322, Division A.—Sidney A. Calongne vs. ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession de biens du pétitionnaire, Sidney A. Calongne, soit acceptée par la Cour au profit de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers sera convoquée et tenue pardevant Fred. Deibel, notaire public, en son bureau, Masonic Building, No 87 rue St-Charles, en cette ville, commençant LUNDI, le 12me jour de février 1894, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire élire un syndic et voter sur tous les autres sujets qui pourraient leur être soumis, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre sa personne et ses biens soient suspendues, et que W. R. Greathouse, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 10 janvier 1894.
Signé: F. A. MONROE, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
11 jan—3f au 12 fév

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété améliorée du Troisième District, No 90 rue Congrès, entre Remparts et Bourgogne.

Succession de Solidelle Dubuclet, Veuve de L. F. Parent.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 20,201.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau, No 155 rue Commune—MERCREDI, 7 mars 1894, à midi, il sera vendu, à l'encan, à la **Bourse d'Encan St-Charles**, au rez de chaussée de la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre les rues Gravier et Commune en vertu d'un et conformément à un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, en date du 1er Février 1894 pour le compte de ladite succession, ce qui suit:

Un terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 4, situé dans le Troisième district de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Congrès, Elmire, Remparts et Bourgogne, mesurant 45 pieds 8 pouces de façade rue Congrès, sur 95 pieds de profondeur entre lignes parallèles, portant le numéro municipal 90 de la rue Congrès.

Conditions Une moitié ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et le reste à crédit de un an, payable en billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant 8 0|0 d'intérêt par an à partir du jour de la vente jusqu'à pleinement payés, garantis par hypothèque spéciale et privilège du vendeur sur la propriété vendue avec toutes les clauses usuelles de "non aliénando"; 10 0|0 honoraires d'avocat en cas de procès, etc.; l'acquéreur assumant en sus de son enchère, toutes les taxes sur la propriété, dues et exigibles en 1894; et un dépôt entre les mains des encanteurs de 10 0|0 sur le prix de l'adjudication sera requis pour assurer la vente. L'acte de vente pard-vant J. F. Meunier, notaire, aux frais de l'acquéreur.
3 fév 3 7 14 21 28—mars 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de George B. Ittmann.

No 40,458—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, Bureau No 155 rue Commune—JEUDI, ce 15 février 1894, à 10 heures 30 A. M., il sera vendu au No 400 de la rue des Ursulines, en vertu d'un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans en date du 30 janvier 1894, pour le compte de la dite succession—

Un ameublement de chambre à coucher.
Un montre, une chaîne avec breloque en or.
Un lot d'articles d'usage personnel, etc.
Conditions—Comptant. 3 fév—3 7 11 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés Améliorées de Valeur dans le Second District.

No 73 rue St-Pierre, entre Royale et Bourbon. Une élégante résidence en briques à deux étages.

Nos 323 et 323 1|2 rue Hôpital, entre Roman et Prieur. Une élégante résidence double avec mansarde.

Succession de George B. Ittmann.

No 40,458—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR SPEAR & ESCOFFIER. — Placide J. Spear, encanteur—Bureau No 55 rue de la Commune—MERCREDI, 7 mars 1894, à midi, il sera vendu à l'encan, à la **Bourse d'Encan St-Charles, rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles**, rue St-Charles, entre les rues Gravier et Commune en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 30 janvier 1894, pour le compte de la susdite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° **Un certain lot de terre** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans l'ilet No 233, borné par les rues Hôpital, Prieur, Roman et Chemin du Bayon. Le dit lot est désigné par le No 13 sur un plan de la propriété de Gurlie fait par Louis Bringier, voyer général en date du 26 juillet 1836, et déposé en l'étude de L. Ferrand, notaire, comme plan No 11 des livres de plans No B et mesurant 30 pieds de face à la rue Hôpital sur une profondeur de 112 pieds.

Etant la même propriété que le dit George B. Ittmann a acquise de Mme J. J. Trosclair, par acte passé pardevant W. J. Lathan ancien notaire en cette ville, le 28 novembre 1863 enregistré au bureau de transfert livre — folio—.

Les améliorations consistent en une élégante résidence couverte en ardoises, ayant double corps de logis et mansarde, 4 chambres et 2 cabinets au rez-de-chaussée et deux chambres dans la mansarde, cuisine avec galerie de façade, ayant 2 chambres et un cabinet, 2 cuves, puits, fosses d'aisances, etc., et occupée par le numéro municipal No 32 et 323 1|2 rue Hôpital.

2° **Un certain lot de terre**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans l'ilet No 60, borné par les rues Royale, St-Pierre, Bourbon et Orléans, mesurant 25 pieds de face à la rue St Pierre sur une profondeur de 81 pieds 2 pouces et 3 lignes, entre lignes parallèles. Etant la même propriété qui a été acquise par le dit George B Ittmann de la succession de Veuve Manuel Pierre, par acte passé pardevant Octave de Armas, notaire en cette ville le 31 mai 1879, enregistré au bureau de transfert de cette ville, livre 110, folio 851.

Les améliorations consistent en une résidence en briques à deux étages, couverte en ardoises, connue comme le No 73 rue St Pierre, ayant 3 chambres à chaque étage, galeries devant et derrière, cabinet; une bâtisse en briques à deux étages ayant une chambre au rez-de-chaussée et au premier; fosses d'aisance, cuve, cour pavée en pierres.

Vendue sujette à un bail expirant le 31 juillet 1897, à raison de $20 par mois.

Termes et conditions—Comptant sur adjudication.

Actes de vente pardevant M. T. Ducros, notaire, aux frais de l'acquéreur.
2fév—2 7 14 21 28 mars7

ANNONCE JUDICIAIRE.

L'établissement et les paraphernaux

—DU—

NEW ORLEANS DELTA

— COMPRENANT —

Presse à imprimerie, Bouilloires, machines, Caractères d'imprimerie, Meubles de bureau, Livres, Type writers, etc., etc.

In re Frank H. Pope
vs.
Louisiana Printing & Publishing Co., Limited.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 39,100.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau No 155 rue de la Commune—LUNDI, 5 mars 1894, à 11 heures A. M., il sera vendu à l'encan, aux Nos 41 et 43 rue Natchez, en vertu d'un jugement rendu et signé le 19 septembre 1893, et en vertu d'un ordre daté le 24 janvier 1894, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans la susdite affaire—

1 Presse Webb de Goss complète avec 1 machine à stéréotyper wetting machine, rouleaux, etc.
1 Presse Hoe cylindres doubles.
1 machine droite Nagle, puissance de 12 chevaux.
1 Bouilloire horizontale Nagle, puissance de 15 chevaux tuyaux, etc.
4 1|2 barils d'encre d'imprimerie, un arbre de couche et des courroies.
5 1|2 rouleaux de papier à imprimerie, caractères, installations, casses, galées, coffres en fer, meubles de bureau et de salle de rédaction, typewriters, installations de gaz, livres pour référence, etc.

Aussi à la même heure et place tous les comptes courants, actions de stocks dans différentes compagnies, réclamations, etc., appartenant à la dite compagnie d'après une liste qui sera exposée à la vente.

Conditions—Comptant sur les lieux.
2 fév—2 7 14 21 25 à date

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF,

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif d'Actions, de Bons, de Comptes en Réclamation, etc., à la Bourse d'Encan St-Charles,

—ET D'UN—

Assortiment de Meubles de Maison, etc., contenus dans le local bien meublé No 576 rue Prytanée.

Dans l'affaire de la succession de W. T. Benedict.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 41,276 — En vertu d'un ordre de vente daté du 1er février 1894, à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, aux dates et heures ci-dessous spécifiées, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1°. MERCREDI, 14 février 1894, à midi—A la Bourse St-Charles, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Charles—

Une action du fonds-capital du Board of Trade, certaines autres actions, réclamations, billets et intérêts du défunt, ainsi qu'il est plus détaillé dans l'inventaire déposé dans la susdite affaire et comme il est dit dans l'original entre mes mains.

2° JEUDI, 15 février 1894, à 10:30 A. M.—Au local No 576 rue Prytanée, entre les rues Marengo et Milan—

Tout le contenu du dit local, consistant en un grand assortiment de meubles de valeur, comprenant des meubles de salon, de chambre à coucher, de salle à manger, bibliothèque, miroirs, tableaux, porte-chapeaux, vaisselle, verrerie, rideaux, tapis et autres articles que l'on trouve ordinairement dans une maison bien meublée, le tout conformément à un inventaire enregistré dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
3fév—3 7 10 14 15

Succession de Rebecca R. Pindell, Veuve de John R. Pike.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 41,550.—Division D.—Attendu que James B. Pike a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administratrice dans la succession de feue Rebecca R. Pindell, veuve de John R. Pike, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
30 janv—30—fév 3 8 Greffier.

PAR ALBERT PAUL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une Belle Occasion pour un Placement de Choix et Permanent.

Le Grand Cottage à Deux Corps de Logis, avec une Bâtisse à Deux Etages, en Briques.

Coin des Rues Bourbon et Ursulines.

Succession de François Casentre.

No 40,615—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division B.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau, 159 rue Commune — MERCREDI, 7 mars 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre Commune et Gravier, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, en date du 30 janvier 1894, dans l'affaire et pour le compte de la succession de François Casentre, il sera vendu à l'encan, à savoir—

Un certain lot ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bourbon, Ursulines, Royale et St-Philippe, formant l'encoignure sud-ouest des rues Bourbon et Ursulines et mesure au pied français, à la rue Ursulines 60 pieds 3 lignes de face à la rue Bourbon, sur une profondeur de 117 pieds 10 pouces.

Les améliorations consistent en un grand, solide et confortable cottage résidence avec mansarde bien finie et bien distribuée et une bâtisse en briques à deux étages coin des rues Bourbon et Ursulines et désignée par le numéro municipal 244 rue Bourbon, cour pavée, cuve, etc. La propriété est située dans un voisinage excellent sur une rue bien pavée, chemin de fer en face et sur le côté à une marche de 15 minutes de la rue du Canal, près du Marché Français, Cathédrale St-Louis et écoles. La bâtisse en briques est située de telle sorte qu'une petite partie de la façade de la rue Ursulines, ferait accroître la valeur de la dite propriété, plus du double et lui ferait rendre un joli revenu.

Conditions—Comptant.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Théo. Buisson, notaire; l'acquéreur assumera les taxes de 1894, en sus du prix de l'adjudication, et un dépôt de 10 pour cent sera requis au moment de la vente.
31 janv—31—fév 7 14 21 28—mars 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

UN BEAU TERRAIN.

Succession de Calixte Masquère.

No 40,910—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division D.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau, 159 rue de la Commune.—Le MERCREDI, 21 février 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St-Charles, entre les rues Commune et Gravier, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, en date du 18 janvier 1894, dans l'affaire de la succession de Calixte Masquère, il sera vendu, à savoir:

Une certaine portion de terre dans l'ilet borné par les rues Nouvelle-Orléans, St-Bernard, Liberté et Force et mesure 62 pieds de face à la rue Nouvelle-Orléans, sur une profondeur de 158 pieds.

Conditions—Comptant.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Geo. C. Préot, notaire.
17 janv—17 24 31—fév 7 14 21

A l'Encan, Sans Limite,

Terrains près de la Station de Chars Dumaine et à à proximité de l'Esplanade.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—A la Bourse, sous la rotonde de l'Hôtel St-Charles—

Mercredi, 21 Février 1894.

—8 TERRAINS—

Situés rue Dorgenois, entre Lapeyrouse et Onzaga. Chaque terrain sera crié séparément. La criée se fera en français et en anglais. Voir le plan des terrains à la Bourse.

—CONDITIONS—

Moitié ou plus comptant balance à un an, 8 0|0 d'intérêt. Taxes de 1894 aux frais des acquéreurs, ainsi que les actes de vente, pardevant J. Buisson. 10 0|0 comptant au moment de l'adjudication.

ALBERT PAUL, Encanteur.
7 janv—7 21 28—fév 11 18 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE RUE GREEN.

Maison en bois rue Joséphine

Succession de Demetrio Tarin ou Tarino.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division C.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau No 159 rue de la Commune—MERCREDI, 21 février 1894, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre Gravier et Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté du 19 janvier 1894, dans l'affaire de la succession de Demetrio Tarin ou Tarino, il sera vendu à l'encan, à savoir—

1° **Un lot de terre**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 4me District de cette ville, dans l'ilet 394, borné par les rues Joséphine, Willow, St-André et Clara, mesurant 32 pieds 0 pouces de face à la rue Joséphine, 32 pieds 6 pouces et 4 lignes de face à la rue St André, sur 95 pieds 10 pouces de profondeur sur une ligne et 97 pieds 5 lignes sur l'autre ligne de côté. Les améliorations consistent en une bâtisse en bois à un étage, désignée par le No municipal 609 rue Joséphine.

2° **Un lot de terre**, ensemble avec toutes les bâtisses, etc., qui s'y trouvent, situé dans le 6me District de cette ville, dans l'ilet 534, borné par les rues St-André ou Green, St-David, Toledano et l'avenue Louisiana, désigné comme lot 15 et mesurant 32 pieds de face à la rue St-André ou Green, sur une profondeur de 120 pieds. Les améliorations comprennent une bâtisse en bois à un étage, etc.

Conditions—Comptant.

Actes de vente aux frais des acquéreurs, pardevant James Simeon, notaire public.

Les acquéreurs assumeront les taxes de 1894, et déposeront 10 pour cent au moment de l'adjudication.
21 janv—21 24 31—fév 7 14 21

PAR D. E. MORPHY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Quatre Splendides Lots de Terre bien situés

Dans l'ilet No 44, Sixième District de cette ville.

No 29,023—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division D.

Jacob Van Wickle vs ses créanciers.

PAR D. E. MORPHY, encanteur—Il sera vendu, MERCREDI, 7 mars 1894, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division D.—

Quatre lots de terre, Nos 1, 3, 5 et 6, situés dans l'ilet No 44, Sixième District de cette ville, borné par les rues Wall, Esther, Pine et Lowerline, délivrés par le ci-dessus insolvable à ses créanciers.

Le No 1 mesure 90 pieds de face à la rue Lowerline sur une profondeur de 120 pieds sur la rue Wall.

Le No 3 mesure 120 pieds de face à la rue Pine sur une profondeur de 120 pieds.

Le No 5 mesure 90 pieds de face à la rue Lowerline sur une profondeur de 120 pieds sur la rue Esther.

Le No 6 mesure 90 pieds de face à la rue Pine sur une profondeur de 120 pieds sur la rue Esther.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant Frank H. Mortimer, notaire, aux frais de l'acquéreur.
30jan—30 fév7 14 21 28 mars7

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un Cottage Double en Bois

Coin Jersey et Valence,

Dans le Sixième District qui s'améliore rapidement.

Succession de John J. Schellang.

No 156—Vingt-unième Cour de District Judiciaire pour la paroisse de Jefferson.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—W. C. H. Robinson encanteur—Bureau 3 1|2 rue Carondelet—MERCREDI, 14 février 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Emile Rost, juge de la Vingt-unième Cour de District Judiciaire pour la paroisse de Jefferson, en date du 3 janvier 1894 pour le compte de la susdite succession, il sera vendu à l'encan:

Un certain morceau ou portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet 143, borné par les rues Jersey, Valence, Laurel et Cadis et formant l'encoignure des rues Jersey et Valence et mesurant 27 pieds 3 pouces et 2 lignes de face à la rue Jersey sur une profondeur de 110 pieds sur la rue Valence. Les améliorations consistent en une jolie résidence-cottage double en bois, chaque côté ayant 3 chambres, cuisine et hangar.

Conditions—Un crédit de douze mois; l'acquéreur devra fournir un cautionnement avec de bonnes et solvables garanties pour le paiement du prix et la dite propriété doit aussi avoir une hypothèque spéciale pour en garantir le dit paiement; le tout conformément à la loi; 10 pour cent sera requis au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Geo. C. Préot, notaire.
11 janv—11 17 24 31- fév 7 14

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

JE certifie par les présentes que, le 10me jour de janvier 1894, jugement a été rendu en cette Cour, dans l'affaire ci-après, dans les termes et chiffres suivants, savoir:

Louise Hebel, femme de Jacob Ittman vs son mari—No 41,300—Division E.

Cette affaire soumise ce jour, sur les témoignages enregistrés et la loi et les témoignages considérés et étant en faveur de la plaignante, il est ordonné, que la plaignante, Louise Hebel femme de Jacob Ittman, ait jugement en sa faveur et contre son dit mari, dissolvant la communauté d'acquets et gains entre eux, et décrétant une séparation de biens en sa faveur, et elle est de plus autorisée à conduire des affaires en son nom comme un marchand public. Les frais devant être payés par le défendant.

Jugement rendu le 10 janvier 1894.
Jugement signé le 16 janvier 1894.
Signé: GEO. H. THEARD, Juge.

En témoignage de quoi j'ai mis ma signature et apposé le sceau de la dite cour en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 17me jour de janvier, en l'année de Notre Seigneur, mil-huit cent quatre-vingt-quatorze.
JAS D. RANKIN, Député-Greffier.
18 janv—[illegible]

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Placements de Choix

Dans le haut du Quatrième District.

DOUBLE CORPS DE LOGIS.

Sites de Choix pour Bâtir.

Rue Tolédano, au coin de la rue Chippewa, Fulton près de Harmonie.

A proximité de l'endroit des expéditions. Accessible à plusieurs lignes de chars urbains.

Succession de Mme Louisa Bernard, femme décédée de François Bruseau.

No 37,891—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Mercredi, 7 Mars.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—W. C. H. ROBINSON, encanteur—Bureau No 3 1|2 rue Carondelet, MERCREDI, 7 mars 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St Charles, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, rendu le 17 janvier 1894, et signé le 23 janvier 1894, il sera vendu à l'encan—

1° **Deux certains lots de terre** avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous droits, privilèges, avantages et tout ce qui y appartient dans le Faubourg Livaudais dans le Quatrième District de cette ville, en cette paroisse, dans l'ilet borné par les rues Fulton, (actuellement St Thomas) Chippewa, Neuvième et Harmonie, et désignés par les Nos 3 et 5, le lot No 3, mesurant 29 pieds 6 pouces de face à la rue Fulton (actuellement St Thomas) sur 110 pieds de profondeur et 29 pieds dans le fond, d'après un plan annexé à un acte pardevant L. H. Kenny ex-notaire dans la paroisse Jefferson, le 29 décembre 1851, et le lot No 5 mesurant 39 pieds de face à la rue Fulton (actuellement St-Thomas) sur 110 pieds de profondeur entre lignes parallèles mesure américaine d'après un plan dressé par B. Buisson, copie au 10 juin 1841, et déposé comme plan No 22 du bureau de Wm Christy, notaire public, actuellement décédé.

Les améliorations comprennent un cottage double en briques, connu par les numéros municipaux 688 et 690 rue Fulton (actuellement St Thomas) et ayant de chaque côté 5 chambres et une assez grande et jolie cour.

2° **Un lot de terre** avec tous les droits, privilèges, servitudes et tout ce qui y appartient, situé dans le sixième district de cette ville, dans cette paroisse, dans l'ilet borné par les rues Toledano, Chippewa, l'avenue Louisiana et la rue Tchoupitoulas (anciennement Levée) et désigné par la lettre A sur une esquisse et un arpentage faits par Geo. De Armas, sous-voyer de la ville, daté le 27 janvier 1894 et mesurant, d'après la dite esquisse, 28 pieds de face à la rue Toledano sur 96 pieds de profondeur et face à la rue Chippewa, et est formé d'une partie des lots 13, 14 et 15. Les améliorations comprennent un cottage double et attic, ayant de chaque côté 4 chambres et une cuisine.

3° **Un lot de terre** avec tous les droits, privilèges servitudes et tout ce qui y appartient, situé dans le sixième district de cette ville, dans cette paroisse, dans l'ilet borné par les rues Toledano, Chippewa, l'avenue Louisiana et la rue Tchoupitoulas (anciennement Levée) et désigné par la lettre B sur une esquisse et un arpentage tracés par G. de Armas, sous voyer de la ville, daté le 27 janvier 1894 et mesurant, d'après la dite esquisse, 28 pieds 6 pouces de face à la rue Toledano sur 96 pieds de profondeur et est formé d'une partie des lots 13, 14 et 15.

4° **Un certain lot de terre**, avec tous les droits, privilèges, servitudes et tout ce qui y appartient, situé dans le Sixième District de cette ville, dans cette paroisse, dans l'ilet borné par les rues Toledano, Chippewa, l'avenue Louisiana et la rue Tchoupitoulas (anciennement Levée) et désigné par la lettre "C" sur une esquisse et un arpentage tracés par G de Armas, sous-voyer de la ville, daté le 27 janvier 1894 et mesurant, d'après la dite esquisse, 28 pieds 6 pouces de face à la rue Toledano sur 96 pieds de profondeur, et est formé d'une partie des lots 13, 14 et 15.

Conditions—Un tiers ou plus comptant. La balance à 1 et 2 ans, avec 7 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, assurance, honoraires d'avocat et toutes autres clauses de garantie usuelles. 10 pour cent exigé au moment de l'adjudication. Les taxes de 1894 seront garanties par les acquéreurs.

Actes de vente aux frais de l'acquéreur pardevant J. D. Taylor, notaire public.
31 janv—31—fév 7 14 21 28—mars 7

ANNONCE JUDICIAIRE

CHARMANT COTTAGE-HOME

Dans la Partie Inférieure du Sixième District.

Près du Boulevard Fashionable,

AVENUE ST-CHARLES.

— Formant l'angle de —

L'Avenue de la Louisiane et de la Rue Carondelet.

60x128.

Succession de Allen Talbot et de Sophia B. Talbot, son épouse, sur une demande de partage.

No 20,497—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

MERCREDI, 7 MARS.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.—W. C. H. Robinson, encanteur—Bureau No 3 1|2 rue Carondelet—MERCREDI, 7 mars 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 St-Charles, en vertu d'un et conformément à un jugement de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, rendu le 28 novembre 1893, et signé le 1er décembre 1893, il sera vendu à l'encan.

Deux certains terrains, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de cette ville, anciennement la paroisse Jefferson, dans le carré d'ilet borné par l'avenue de la Louisiane (anciennement Grand Cours Wiltz) et les rues Carondelet (anciennement Apollon), Baronne (ci-devant Bacchus) et Toledano. Lesdits terrains sont désignés par les Nos 8 et 9 d'après un plan de Benjamin Buisson, du 8 août 1834, et déposé en l'étude de François Dugué, alors juge de la paroisse Jefferson, et ex-officio notaire; les dits terrains mesurent, chacun, 30 pieds de façade avenue de la Louisiane, sur 128 pieds de profondeur. Le terrain No 8 formant le coin de l'Avenue de la Louisiane et de la rue Carondelet (anciennement Apollon). Les améliorations comprennent un joli cottage simple en bois ayant deux étages à l'arrière avec corridor, boudoir, salon, salle à manger, cuisine, ainsi que deux citernes. Loué jusqu'au 30 septembre 1894, et vendue sujet au bail.

Conditions - Comptant. Dix pour cent exigés au moment de l'adjudication. Le prix portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication. L'acquéreur assumera les taxes de 1894.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant W. Morgan Gurley, notaire.
31 janv—fév 7 14 21 28—mars 7

PAR E. CURTIS & CIE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE LORENZO POST,

Nos 402 et 404 rue Magasins.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Division A.—No 40 111.

PAR E. CURTIS & CIE.—E. Curtis, Encanteur.—Bureau No 201 rue du Canal.—En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, l'Hon. T. C. W. Ellis, juge, en date du 17 janvier 1894 et à moi adressé, je procéderai à la vente, le MERCREDI, 21 FÉVRIER 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 ET 74 RUE ST-CHARLES, de la propriété foncière ci-après, à savoir—

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ainsi que les dépendances, portant les numéros municipaux 402 et 404 rue Magasins, et tous les droits et privilèges y appartenant en quelque sorte pouvant y appartenir, situé dans le Premier District de cette ville dans la partie anciennement nommée faubourg Lacourse, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Melpomène (anciennement Edward), Constance et Terpsichore (anciennement Bassin), et désigné par le numéro 5 et mesurant 31 pieds 11 1|2 pouces de façade à la rue Magasins, sur 127 pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine, le tout d'après un plan annexé à un acte en partage entre Mme Houston et ses sœurs, Emma G. et Margaret Shields, passé pardevant H. B. Cenas, ancien notaire, le 30 novembre 1840. D'après un inventaire enregistré.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, balance à un et deux ans, pour billets portant 8 pour cent d'intérêt, avec toutes les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur devant assumer les taxes de 1894.

Acte de vente pardevant Benjamin Ory, Esq., notaire. Un dépôt de 10 pour cent sur le prix d'adjudication sera requis au moment de la vente.
20 jan—20 21 28—fév 7 14 20 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division D.—No 40.081.

Lagan et Al, vs The Comeaux-Aiken Packet Company.

PAR E. CURTIS & CIE. — E. CURTIS, Encanteur — Bureau No 201 rue du Canal. — En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, l'Hon. N. H. Rightor, juge, daté le 25 janvier 1894, et à moi adressé, je procéderai à la vente, le MARDI, 13 FÉVRIER 1894, A 11 HEURES A.M., SUR LA LEVÉE, A LA TÊTE DE LA RUE BIENVILLE, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une bâtisse à deux étages pour bureaux, érigée sous l'Ordonnance 6199, C. S., et

Un lot de meubles de bureau se trouvant dans la bâtisse.

D'après un inventaire enregistré.

Conditions.—Comptant avant livraison.
31 janv—31—fév 4 11 12 13

PAR W. I. HODGSON & FILS

ANNONCE JUDICIAIRE.

RESIDENCE EN BRIQUES A TROIS ETAGES,

No 122 rue Royale, entre Toulouse et St-Louis.

Succession du Dr G. S Roussel et épouse.

A des conditions faciles, A l'encan.

PAR W. I. HODGSON & SON.—W. I. Hodgson, encanteur, bureau No 13 rue Carondelet—MERCREDI, le 7 mars 1894 à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, près Commercial Place, Premier District de cette ville, en vertu et conformément à deux ordres de l'Hon. F. D. King, juge de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, Division B, un ordre dans l'affaire de la succession du Dr G. S. Roussel Dossier No 41,097, et l'autre pour le compte de la succession de sa femme Mme G. S. Roussel, Dossier No 40,091, tous deux décédés, et les deux ordres en date du 31 janvier 1894, à l'encan, il sera vendu:

L'élégante résidence en briques à trois étages, couverte en ardoises connue comme le No 122 rue Royale, entre St-Louis et Toulouse, borné dans le fond par la rue Chartres, deuxième district de cette ville, ayant 12 chambres, gaz dans toute la maison, cour pavée, hydrant, etc., et sujette à un loyer de $900 ou plus.

Le lot de terre mesure 21 pieds de face à la rue Royale sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles, conformément à un plan déposé à la Bourse et la propriété peut être inspectée avec une carte des encanteurs.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à 1 et 2 ans avec 7 pour cent d'intérêt, hypothèque spéciale et lien de vendeur et toutes les clauses usuelles de garantie; 10 pour cent comptant sur les lieux, et l'acquéreur assumera en sus de son enchère les taxes de l'année courante—1894.

Acte de vente pardevant James Fahey, notaire, aux frais de l'acquéreur.
4 fév—4 11 18 25—4 mars—à date

PAR DANZIGER & STERN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Diamants, Montres en or, Argenteries.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 40.875.

Succession of Esther M Martin.

PAR DANZIGER & STERN—D. Danziger, encanteur—Bureau 59 rue Carondelet—il sera vendu, LUNDI 19 février 1894, à onze heures A. M., à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans Division D, en date du 31 janvier 1894, dans l'affaire ci-dessus—

Montres et chaînes en or, boucles d'oreilles en diamants, bagues en diamants, épinglettes en diamants, bagues en or, bracelets, épinglettes, épinglettes en topaze, broches et boucles d'oreilles en corail, broches en perles fines et boucles d'oreilles, un médaillon, un médaillon en argent et un collier, de en or, breloques, etc.

Aussi, un grand lot d'argenterie telle que couteaux, fourchettes, cuillères, pinces à sucre, salières, coupes, bols, plats, passoires, jeux à découper et un lot d'articles divers.
4 fév—4 11 à date

PAR JAS A. BRENNAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Valeur

—DANS LE—

PREMIER DISTRICT.

La résidence simple à deux étages, No 421 rue Terpsichore, entre Liberty et Howard.

Le cottage double de choix, No 411 411 1|2 rue Liberty.

Joli cottage simple, avec un bâtiment à deux étages dans le fond, No 413 rue Liberty, entre Euterpe et Terpsichore.

Occupé depuis vingt ans comme boulangerie, une des meilleures positions de la ville pour ce genre d'industrie, et ayant un des plus beaux fours qui se trouvent ici. Ces propriétés sont situées à quelques îlets des marchés, des églises, des écoles et de plusieurs lignes de chemin de fer.

Vente à long terme et à des conditions faciles.

Succession de Mme Mary Dudenheffer, Veuve de Martin Werling.

No 40,131—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR JAS A. BRENNAN, Encanteur, Bureau No 148 rue Gravier, MERCREDI, 21 février 1894 à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté et signé le 17 janvier 1894 dans l'affaire ci-dessus les propriétés ci-après décrites, savoir—

La jolie résidence simple à deux étages, connue comme le No 421 rue Terpsichore, contenant deux grandes chambres au dessus et au rez de chaussée, grande chambre dans la cour qui peut servir de cuisine, grand hangar et citerne. Le lot est désigné comme partie d'un lot de terre désigné comme lot No 16 de l'ilet No 18, borné par les rues Terpsichore, Melpomène, Liberty et Howard, sur un plan de G. de Armas, Dunbar, daté du 1er avril 1848, déposé en l'étude de A. Mazureau, ancien notaire de cette ville. Ledit lot mesure 34 pieds de face à la rue Terpsichore, sur une profondeur de trente-deux (32) pieds.

2° **Le cottage double de choix**, Nos 411 et 411 1|2 de la rue Liberty, contenant deux chambres et cuisine de chaque côté, grand hangar dans le fond. Le lot est désigné comme No dix-sept, dans l'ilet borné par les rues Benton, maintenant Franklin, Liberty, Euterpe et Terpsichore, sur un plan de G. T. Dunbar, daté du 1er avril 1849, et déposé en l'étude de Thomas Layton, ancien notaire de cette ville. Le dit lot mesure trente deux (32) pieds de face à la rue Liberty, sur cent vingt cinq (125) pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Ce joli cottage simple No 413 rue Liberty, occupé par un boulangerie, ayant deux chambres et un shop sur le devant, une bâtisse à deux étages dans le fond ayant deux chambres en haut et en bas, vitrines de fenêtres et hangar sur le devant, deux cuves un hangar dans le fond, grande allée pour chevaux et wagons. Le lot est désigné comme lot numéro dix-sept, dans l'ilet borné par les rues Benton, maintenant Franklin, Liberté, Euterpe et Terpsichore, sur un plan de G. T. Dunbar, daté comme ci dessus, déposé comme ci-dessus; le dit terrain mesure trente-deux (32) pieds de façade rue Liberty, sur cent-vingt cinq (125) pieds de profondeur. Le tout a un four bien construit et en parfait état, et cuit bien.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à un et deux ans de crédit, sept pour cent d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final; assurances, honoraires d'avocat, et toutes autres clauses de sécurité; taxes d'Etat et de ville de 1894, devront être assumées par les acquéreurs; dix pour cent seront exigés au moment de l'adjudication.

Les actes de vente pardevant F. J. Dreyfous, notaire, aux frais des acquéreurs.
21 janv—21 28 fév 4 11 18 21

PAR E. CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division C.—No 38,367.

Succession de Amelia Bayne, femme du Dr Stanhope Jones.

MAGNIFIQUE RESIDENCE,

No 185 Avenue Howard,

(ANCIENNEMENT DELORD,)

Faisant face au Lee Circle.

PAR E. CURTIS & CO.—E. Curtis, Encanteur— Bureau No 201 rue du Canal—En vertu d'un ordre de l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, l'Hon. F. A. Monroe, juge, daté le 20 janvier 1894, et à moi adressé je procéderai à la vente le MERCREDI, 28 Février, à midi à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, en cette ville, de la propriété foncière ci-après, à savoir—

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Howard [anciennement Delord], le Cercle Tivoli et les rues St-Charles, St Joseph et Carondelet, désignés par les lettres C et D sur un plan d'Arthur De Armas, daté le 2 février 1871 et déposé en l'étude de Gustave Legardeur, Jr., ancien notaire public en cette ville, d'après lequel plan les dits lots mesurent comme suit:

Le lot C mesure 25 pieds de face à la dite avenue Howard [anciennement Delord], 124 pieds 2 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne le divisant du lot B sur le dit plan, 133 pieds 11 pouces et 3 lignes sur l'autre ligne de côté, et 27 pieds sur la ligne du fond.

Le lot D mesure 25 pieds de face à la dite avenue Howard (anciennement Delord) 133 pieds 11 pouces et 3 lignes sur la dite ligne le divisant du lot C, 117 pieds 4 pouces et 3 lignes sur l'autre ligne, 3 pieds sur la ligne du fond le divisant du lot K, et 28 pieds 5 pouces et 6 lignes sur une ligne oblique courant vers le Cercle Tivoli (maintenant Lee Circle) les dits lots C et D sont formés de la portion du lot No 1 d'après inventaire enregistré.

Termes et Conditions.—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur; la balance en un, deux et trois ans, pour des billets portant 7 pour cent d'intérêt, le dit intérêt payable annuellement, garanti par hypothèque spéciale, lien du vendeur et toutes les clauses usuelles de sécurité.

Acte de vente pardevant James Simson, Esq., notaire public, et 10 pour cent seront requis au moment de l'adjudication aux frais de l'acquéreur.
24janv—24 31—fév 4 7 14 21 25 à date

JOURNAUX FRANCAIS
Courrier de France.
Echo de Paris, Figaro, Gil Blas, Intransigeant, Lanterne, Petit Journal, Petit Parisien, Leurs suppléments, France Mode, Mode Nationale, P. Echo d Mode, Bon Journal, Caricature, Eclipse, Jnal. Amusant, Jal. des Voyages, Monde Comique, P. Jnal. pour rire, Scien. Ill'rée, etc.
Dépositaires Généraux:
L. DERMIGNY & Cie.
126 W. 25th Street, NEW YORK.
Envois par la Poste dans toute l'Amérique.
DEMANDEZ LA LISTE!
Conditions spéciales aux Marchands

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en Partage.

La belle maison de résidence en briques à trois étages, avec attique, 200 RUE DU CANAL,

Entre Place Université et S. Remparts,

—ET UNE—

Maison de résidence dans le Quatrième District.

Mme Vve Ida A. Richardson, née Slocomb, vs Alphonse Perry Richardson.

No 38,454—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN. W. A. KERNAGHAN, encanteur, bureau, No 14 rue Carondelet — MERCREDI, 7 mars 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un jugement rendu le 14 juin 1893 et signé le 20 juin 1893, par l'Honorable H. N. Rightor, juge de la Cour ci dessus Division D, et en vertu d'un ordre en date du 29 janvier 1894, dudit juge, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-dessus décrite, savoir—

1° **La belle maison de résidence** en briques à trois étages avec attic, No 200 rue du Canal, à distance du trottoir, ayant portique, corridors, salons et douze autres chambres, chambre à bain; cabinets, jardin, cuve, etc. Le terrain est dans le Premier District de cette ville, dans le carré d'ilet borné par les rues Canal, Commune, Dryades et Remparts, et mesure selon un plan de P. N. Judice, architecte en date du 13 avril 1867, 28 pieds 9 pouces et 12 lignes de face rue du Canal, sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles, étant une moitié du terrain No 69 du carré d'ilet No 6, d'après un plan de Jos Pilié, voyer de ville, en date du 12 mai 1819, déposé dans les archives de Michael de Armas, ancien notaire en la ville de la Nouvelle Orléans, par acte en date du 22 mai 1819, lequel terrain No 69 forme le coin des rues Canal et Remparts, et mesurant 54 pieds de façade rue du Canal sur 120 pieds de profondeur et façade rue des Remparts, mesure française.

Dans un des plus jolis quartiers de notre grand boulevard, convenable pour résidence privée ou pour une personne à profession, pour commerce ou comme placement sûr et rémunérateur.

2° **Un certain morceau de terre**, situé dans le Quatrième District de cette ville, ancien Faubourg Livaudais paroisse de Jefferson, dans l'ilet No 92, borné par les rues Prytanée, Clio, Première et Deuxième, mesurant 125 pieds plus ou moins face à la rue Prytanée sur une profondeur de 214 pieds plus ou moins et de face à la rue Deuxième, étant la moitié supérieure de 9 lots de terre désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, 5, 11, 12, 17 et 18 de l'ilet No 92 sur un plan du dit faubourg, dressé par Benjamin Buisson, voyer, en date du 5 mars 1832 déposé en l'étude de G. R. Stringer ancien notaire en cette ville, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Conditions—Pour la part du plaignant, vingt vingt unième (20|21) comptant; et pour la part du défendant Alphonse Perry Richardson de un vingt unième (1|21), billets de l'acquéreur, payable le 1er novembre 1896, garantis par hypothèque spéciale et lien du vendeur, portant 6 pour cent par an d'intérêt à partir du jour de l'adjudication jusqu'au paiement final. Cinq pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des dits billets.

Les améliorations doivent être assurées pour couvrir le montant des dits billets et la police d'assurance transférée au porteur des dits billets, et l'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1894, en sus du prix d'adjudication. 10 pour cent comptant du prix d'enchère seront requis au moment de la vente.

Actes de vente pardevant Sam'l Flower, notaire, aux frais des acquéreurs.
3fév—3 10 17 24 mars3 7

PAR DANZIGER & STERN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Bridget Horan.

No 40,322—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Cottage No 284 avenue St-Charles

Entre la rue Calliope et l'avenue Howard.

A l'Encan.

PAR DANZIGER & STERN, D. Danziger, encanteur—Bureau, No 59 rue Carondelet—MERCREDI 21 février 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon., Geo H. Théard juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, E, daté et signé 1-17 janvier 1894, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, il sera vendu à l'encan—

Un lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues St-Charles, Delord, Camp et Calliope, mesurant, en mesure française, 33 pieds 5 pouces de face à l'avenue St Charles, 146 pieds 5 pouces de profondeur sur la ligne du Faubourg Saulet, 145 pieds 2 pouces et 9 lignes de profondeur sur l'autre côté et 41 pieds 11 pouces et 2 lignes de large dans le fond. Etant la même propriété qui a été achetée par la dite Bridget Horan, décédée, ainsi que cela est établi dans un acte passé pardevant J. Bendernagel, ex-notaire, le 3 mai mai 1884.

Les améliorations comprennent un cottage en briques recouvert en ardoises, retiré du trottoir, ayant 3 chambres et cuisine, dans la cour, une bâtisse en bois ayant 3 chambres et 2 cabinets 2 citernes, hangars, etc., aussi une petite bâtisse avec hangar sur le côté de l'avenue St-Charles et convenable pour une petite boutique.

Conditions Un tiers ou plus comptant et le reste, à 1 y en a, à 1 et 2 ans en billets de l'acquéreur portant 8 0|0 d'intérêt par an de la date de la vente garanti par hypothèque et lien du vendeur sur la propriété vendue et toutes les autres clauses usuelles de sécurité incluant 5 0|0 honoraires d'avocat, etc. Les taxes de 1894 devant être assumées par l'acquéreur. Un dépôt de dix pour cent comptant sera requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Jeff. C. Wenck, Esq., notaire public, aux frais de l'acquéreur.
21 janv—21 24 31—fév 7 14 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Grand Cottage Elevé

Dans le Sixième District.

Elégant Cottage Double dans le Quatrième District.

Trois Lots de Terre avec Améliorations

Dans la Paroisse St-Tammany.

Dans l'affaire de W. T. Leibrock vs ses Créanciers.

No 40,116.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & STERN—D. DANZIGER, Encanteur—Bureau No 59 rue Carondelet. MERCREDI, 28 février 1894, à midi à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de vente de l'Hon. Frederick D King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté et signé le 2 janvier 1894, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir

No 943 rue Carondelet.

1° **Une certaine portion de terre** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situées dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 70, borné par les rues Carondelet, Jena, Baronne et l'avenue Napoléon, d'après un plan du faubourg Bouligny, dressé par C. F. Zimpel, le 18 mars 1834, la dite portion de terre mesurant 90 pieds de face à la rue Carondelet, sur 150 pieds de profondeur du côté de la rue Jena, et du côté opposé, une première profondeur de la rue Carondelet de 110 pieds, de là allant en angles droits vers la rue Jena, 30 pieds; de là ayant une autre profondeur vers la rue Baronne de 40 pieds jusqu'à la ligne de fond, sur laquelle elle a une largeur de 60 pieds, la dite portion de terre est composée des plus-ieurs lots 6 et 7 et une partie des lots 8 et 11 dans le même ilet.

Les améliorations comprennent un **cottage en bois couvert en ardoises**, portant le No municipal **943 rue Carondelet**, retiré du trottoir, contenant au rez-de-chaussée et au premier étage environ 12 chambres, dépenses, vestibules, etc., cuisine, chambre à laver, écurie, trois citernes, etc.

Nos 470 et 470 1|2 rue Annonciation.

2° **Un lot de terre**, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, désigné par le No 217, dans l'ilet borné par les rues Annonciation Philip, Soraparu et Chippewa, et mesurant [le dit lot] 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Annonciation, sur 120 pieds de profondeur.

Les améliorations comprennent un **Cottage double de choix à deux étages dans le fond**, portant les numéros municipaux 470 et 470 1|2 rue Annonciation, retiré de la banquette, contenant de chaque côté 8 chambres et chambre à bain, galeries devant et sur le côté, cour pavée, hangar, deux citernes, gaz, etc., loué $20 le côté.

Lots de Terre à Abita Springs.

3° **Trois lots de terre et améliorations**, situés dans la paroisse St-Tammany, en cet Etat, dans la partie arpentée et nommée comme "Bossier City"; les dits lots sont désignés par les Nos 3, 4 et 5 de l'ilet No 10, d'après un plan lithographié de la dite ville annexé à un acte passé, le 6 juillet 1887, pardevant A. Hero, Jr., notaire. Le dit ilet est borné par les rues St-Joseph, Warren, Quatrième et Cinquième et les dits lots mesurent chacun 60 pieds de face à la rue St-Joseph sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles, le lot 5 formant l'encoignure des rues St-Joseph et Cinquième.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur et la balance à un et deux ans de crédit, pour billets portant 7 pour cent d'intérêt par an, garantis par hypothèque et lien du vendeur sur la propriété vendue, et toutes les autres clauses usuelles de garanties, etc.; l'acquéreur devant assumer les taxes de 1894, et 10 pour cent de dépôt comptant au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant Félix J. Dreyfous notaire, aux frais de l'acquéreur.
25 janv—25 27 31—fév 7 14 21 25 à date

PAR WM P. CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MERCREDI, 14 février 1894—Par WM. P. CURTIS, encanteur, bureau 129 rue de la Commune, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, Division E, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, à la date du 10 janvier 1894, émis dans l'affaire de la liquidation de la "Louisiana Brick & Clay Works Company, Limited," No 41,090, du dossier de la dite Cour, je procéderai à la vente en bloc à l'encan, un certain morceau ou portion de terre mesurant (30) trente acres, borné à l'Est par une ligne s'étendant parallèlement au chemin de fer de la Vallée du Mississipi, à une distance de 420 pieds du centre de la voie ferrée dudit chemin; au sud, par l'ancien emplacement du chemin du Clinton & Port Hudson R. R., jusqu'à la voie publique Jackson, jusqu'à un point d'une ligne imaginaire s'étendant parallèlement à la voie de l'ancien chemin de fer Clinton & Port Hudson. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, meubles et immeubles, comprenant les machines, bouilloires, pompes, palettes, brouettes, bois, etc., etc., le tout situé à la Station Ethel, paroisse Est Feliciana, Lne.

Conditions—Comptant. Dix pour cent de dépôt comptant du prix de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant Bussière Rouen, notaire, aux frais de l'acquéreur.
13 janv—13 27—fév 11 12 13 14

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Cottage double en bois, d'un bon revenu,

Et grand terrain Nos 388 et 390 rue Fulton, entre St-André et Joséphine.

Succession de Thomas Heer (ou Hare) et Mary Mulligan, son épouse, décédés.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 40.918.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN. W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau, No 14 rue Carondelet—MERCREDI, 28 février 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 25 janvier 1894, par l'Hon. Geo H. Théard, juge de ladite Cour, Division E dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Le confortable cottage double en bois, Nos 388 et 390 rue Fulton, retiré du trottoir et ayant 4 chambres, hangar, allée, cuve de chaque côté, situé dans le quatrième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Fulton, Chippewa, Joséphine et St-André. Le lot de terre mesure, au pied anglais, 37 pi ds 10 pouces 1 ligne de face à la rue Fulton, sur une profondeur de 159 pieds 8 pouces 6 lignes entre lignes parallèles, conformément à un plan annexé à un inventaire de la succession de Joséphine Mayer, pris par Alphonse Barnett, ancien notaire en cette ville, le 14 juillet 1864. Voisinage paisible; près des cars. Maintenant rapportant $240 par an.

Conditions—Comptant. L'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1894, en sus du prix de son adjudication; 10 pour cent comptant seront requis du prix de son enchère au moment de la vente.

Acte de vente, pardevant J. D. Taylor, notaire, aux frais de l'acquéreur.
27 janv—27—fév 3 10 17 21 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Magdalena Staub, (née Bauer.)

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 39.929.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 14 rue Carondelet—MERCREDI, 21 février, 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre daté le 19 janvier 1894, de l'Honorable Geo. H. Théard juge de la susdite Cour, Division E dans l'affaire ci dessus mentionnée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un lot de terre situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Laurel, Constance, Première et Deuxième, mesurant 19 pieds 4 pouces de face à la rue Laurel sur 60 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, conformément à une esquisse d'arpentage en date du 17 janvier 1894, par D. V. Dyer, assistant ingénieur de ville.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent désigné par le No 177 rue Laurel.

Conditions—La moitié ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, à 1 et 2 ans, par billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à paiement final, 5 pour cent frais d'honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets. Les améliorations devront être tenues assurées et la police transférée au détenteur ou aux détenteurs des billets, et l'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1894 au-dessus du prix d'adjudication. 10 pour cent comptant seront requis au moment de la vente.

Acte de vente, pardevant Jas B. Ward, notaire public aux frais de l'acquéreur.
20 janv—20 27—fév 3 10 17 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Belle Résidence en Bois à Deux Etages,

Et un Cottage Double en Bois, 283, 283 1|2 et 285 rue Dumaine,

Entre Claiborne et Derbigny.

Succession de Jacob Imhof.

No 39,476.—Cour Civile de District paroisse d'Orléans

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. KERNAGHAN, encanteur—Bureau, No 14 rue Carondelet. — MERCREDI, 7 février 1894, à midi il sera vendu à l'encan à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la susdite Cour, Division C, en date du 5 janvier 1894, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° La belle résidence en bois à deux étages, No 285 rue Dumaine, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dumaine, St Philippe, Claiborne et Derbigny, ayant une large galerie en fer, environ 9 chambres aux premier et second étages et une grande entrée sur le côté pour la voiture, cour pavée, etc. Le lot de terre est désigné par le No 3 et mesure 31 pieds 4 pouces de face à la rue Dumaine sur 124 pieds 9 pouces et 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

2° Le cottage rémunératif double en bois 283 et 283 1|2 rue Dumaine, adjacent à la propriété décrite ci-dessus, ayant 5 chambres, allée et citerne de chaque côté. Le lot de terre est désigné par le No 2 et mesure 31 pieds 4 lignes de face à la rue Dumaine sur 124 pieds 9 pouces et 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Ces propriétés sont dans un bon voisinage à proximité des chars urbains, des marchés, des écoles et des églises.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance, s'il y en a, en 1 an ou 1 et 2 ans, à l'option de l'acquéreur, en billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de la vente jusqu'à paiement final; 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets. Les améliorations devront être tenues assurées et les polices transférées au détenteur ou aux détenteurs des billets hypothécaires pour assurer, et les acquéreurs assumeront les taxes dues et exigibles en 1894 au dessus du prix d'adjudication. 10 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente.

Actes de vente pardevant F. Adolph. Esq. notaire public aux frais des acquéreurs.
7 jan—7 13 20 27—fév 3 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Excellente Maison d'Habitation ou Propre à Donner un Revenu Sûr.

Résidence de Choix,

No 160 RUE JULIE,

Entre Camp et St-Charles.

F. R. Matthews & Co. contre leurs créanciers.

No 39,541 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau, No 14 rue Carondelet—MERCREDI, 21 février 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 16 janvier 1894, de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour ci-dessus mentionnée, Division D, rendu dans l'affaire susdite, la propriété ci-après décrite, à savoir:

La résidence en briques, située dans un quartier central, très agréable et solidement construite, à trois étages, avec mansarde, No 160 rue Julie, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Julie St-Joseph, Camp et St-Charles, contenant vestibules, environ 20 chambres, le gaz, citerne, cour pavée, etc.

Le terrain est ainsi décrit:

1° **Un certain lot ou portion de terre** désigné par le No 8 et mesurant environ 26 pieds, 3 pouces de face à la rue Julie sur environ 105 pieds de profondeur, s'étendant jusqu'à un large passage dans le fond, lequel s'ouvre dans les rues St Charles et Camp, et commun au dit lot et à d'autres conformément au plan primitif déposé aux archives officielles de William Christy, ancien notaire.

2° **Un certain lot de terre** situé dans le même district et ilet que le lot ci-dessus décrit, désigné par le No 6, sur un plan de la même propriété et autres, fait par John Communy, député-voyer, le 29 mai 1836, annexé à un acte passé pardevant F. Grima, ancien notaire, le 10 juin 1836. Le dit terrain est en arrière de la propriété ci-dessus décrite, et mesure 29 pieds 3 pouces ou plus, si c'est quelque chose, de façade sur la dite allée commune; 45 pieds 5 pouces sur la ligne le séparant de la propriété actuellement ou anciennement appartenant à John Wilcox; 39 pieds 3 pouces à l'arrière ligne le divisant de la propriété appartenant à Euphrasie Depremont et 45 pieds 4 pouces ou plus s'il y a sur la ligne qui la divise du dit lot avec le lot No 5 sur le dit plan le tout au pied anglais. Une location admirable pour une résidence privée ou professionnelle.

Conditions—Un tiers ou plus comptant; le reste en deux paiements égaux en un et deux ans avec billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant intérêt à raison de 7 pour cent par an à partir du jour de la vente jusqu'à paiement final, 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour en forcer la collection, les améliorations devront être assurées et la police transférée au porteur des dits billets et assumera les taxes dues et exigibles en 1894 en sus du prix de son adjudication, et 10 pour cent seront requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant W. Morgan Gurley, notaire, aux frais de l'acquéreur.
17 janv—17 24 31—fév 7 14 21

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Je certifie que le 17me jour de janvier 1894, jugement a été rendu en cette cour dans l'affaire ci-dessous intitulée et dans les termes et chiffres suivants, à savoir:

Mme Mary Schmid, femme de O. M. Anderson, vs son mari.—No 41,155—Division B.

Sur motion d'Ernest J. Wenck Esq., avocat de la demanderesse, qui a produit due preuve à l'appui de la pétition de la demanderesse, la loi et les témoignages étant en faveur de la demanderesse et pour les raisons oralement assignées:

Il est ordonné, adjugé et décrété que le jugement par défaut enregistré dans cette affaire le 12 janvier 1894, soit maintenant confirmé et rendu final; et qu'en conséquence il y ait jugement en faveur de la demanderesse, Mme Mary Schmid et contre le défendeur O. M. Anderson, son mari, décrétant une dissolution d'acquets et gains qui existaient auparavant et une séparation de biens. Il est de plus ordonné et décrété qu'il y ait jugement en faveur de la demanderesse Mme Mary Schmid et contre le défendeur O. M. Anderson, son mari, pour la somme de deux mille dollars ($2,000 00) avec intérêt légal à partir de la demande judiciaire jusqu'à paiement avec lien et privilège sur tous les biens du dit défendeur ainsi qu'il est prévu par la loi pour les femmes mariées de préférence à tous les autres créanciers.

Il est de plus ordonné que le défendeur paie frais de cette affaire.

Jugement rendu le 17 janvier 1894.
Jugement signé le 23 janvier 1894.
[Signé] FRED. D. KING, Juge.

En témoignage de quoi, j'ai mis mon nom et apposé le sceau de la dite Cour, en la ville de la Nouvelle Orléans, ce 25me jour de janvier, dans l'année de notre Seigneur mil huit cent quatre-vingt quatorze

JAS D. RANKIN, Député-Greffier.
26 jan—26—fév 9 23

PAR'OIDIUM
(Pas poison!)
Merveilleux remède pour toutes maladies de la vigne et des arbres fruitiers.
Puissant destructeur des poux des bestiaux ainsi que des insectes et des vers qui ravagent les jardins et les champs.
Le Par'oidium Extract, est un désinfectant sans rival, détruisant les punaises, les coquerelles et leurs œufs, les fourmis, etc., etc.
Une boîte d'échantillon expédiée franco, contre l'envoi de 30 cents à M. F. C. Bouchez, Saint Paul, Minnesota.
Agents demandés partout.
11avril- 3m

PAR HENRY STERN & CO.

Grande Vente de Crédit pour le Commerce.

1200 caisses de Bottes et de Souliers,

MERCREDI, 7 FEVRIER 1894, A 11 HEURES 30 A. M.

A la Salle d'Encan, 72 rue du Canal, près Magazine.

HENRY STERN & CO,
4 fév—4f ENCANTEURS.

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente Importante

—DE—

PROPRIETE DE VALEUR, Propriété Améliorée et Terrain

—DANS LE—

PREMIER DISTRICT.

La Bâtisse en briques à trois étages No 271 rue Camp, entre Delord et Calliope.

Un Terrain de choix sur l'avenue St Charles face au Lee Circle.

—ET—

L'Ecurie sur la rue Magazine, entre Poeyfarré et Calliope.

A l'encan. A crédit.

Succession de Thomas W. Bothick.

No 37,641—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division A.

PAR J. H. O'CONNOR & Co.—ALFRED C. GREEN, encanteur—Bureau, No 56 rue Carondelet.—MERCREDI, 7 février 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté et signé dans l'affaire ci-dessus intitulée, le 21 décembre 1893, il sera vendu à l'enchère publique, les propriétés de valeur, comme suit:—

1° **Un certain lot de terre** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par la rue Camp, le Lee Circle, l'Avenue St Charles, les rues Delord et Calliope, désigné comme lot "A" sur un plan de L. H. Pilié, assistant-voyer de ville, le 11 octobre 1881 et mesurant conformément 23 pieds 11 pouces de face à la rue Camp sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes entre lignes parallèles et est composé d'une portion du lot original No 11

Les améliorations sur ce dit lot de terre consistent en une résidence en briques à trois étages, portant le No 271 rue du Camp, ayant salon, salle à manger, cuisine, corridor au premier avec plusieurs chambres à coucher, etc.

2° **Un certain lot de terre**, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Camp, Lee Circle, Delord et Calliope et l'avenue St-Charles, mesurant, conformément au dit plan fait par L. H. Pilié assistant voyer de ville, en date du 11 octobre 1881; 20 pieds 5 pouces de face au Lee Circle, commençant à une distance de 143 pieds 5 pouces 2 lignes de face à l'encoignure de la rue Delord et du Lee Circle, 187 pieds 8 pouces 5 lignes de profondeur sur la ligne du bas près de la rue Delord, puis 28 pieds 3 pouces 3 lignes sur une ligne s'étendant à angles droits à la dite ligne du bas et parallèles avec la rue Camp, puis 20 pieds 4 pouces 5 lignes sur une ligne perpendiculaire à la dite rue Camp, puis sur une ligne s'étendant à un angle droit à la dite ligne et oblique à la dite rue Calliope, la dite ligne étant du côté supérieur du dit lot ou portion de terre, 206 pieds 11 pouces et 6 lignes, au point de commencement, qui est 75 pieds 4 pouces et 5 lignes de la distance de la jonction du Lee Circle et l'avenue St Charles.

3° **Deux certains terrains** ou portions de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Premier district de cette ville, dans le carré d'ilet borné par Magazine, Camp, Calliope et Poeyfarré, désignés par les Nos 25 et 26 sur un plan de L. H. Pilié, sous-voyer en date du 11 octobre 1881 et mesurant d'après plan conformément. Le terrain No 25 mesure 27 pieds de façade rue Magazine, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles; le terrain No 26 mesure 26 pieds de façade rue Magazine, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent de grands hangars et écuries de un et deux étages, en bois, convenables comme entrepôts ou comme fabriques.

Conditions de la vente.

Comptant ou un tiers comptant, le reste à un et deux ans de crédit avec intérêt de huit pour cent par an, garanti par hypothèque et lien du vendeur, avec privilège et toutes les clauses de sécurité usuelles. Les acquéreurs faisant un dépôt de 10 pour cent du prix de l'adjudication au moment de la vente.

Les actes de vente pardevant Wm. Morgan Gurley, notaire, aux frais des acquéreurs.
3 jan—3 10 17 24 31

PAR STEPHEN J. DERBES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés Améliorées de Valeur dans le Troisième District.

Succession de Joseph Hoselle.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D—No 39 550.

PAR STEPHEN J. DERBES encanteur, bureau Nos 40 et 42 rue Royale—Il sera vendu à l'enchère publique, le MERCREDI, 14 février 1894, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, au rez-de-chaussée de la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles entre Gravier et Commune, en vertu d'un ordre de vente de l'Hon N. H. Rightor, juge de la susdite Cour, signé le 10 janvier 1894, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville désigné par la lettre F, d'après un plan de B. Buisson, déposé en le bureau de O. de Armas, ancien notaire. Le dit lot mesure, en mesure américaine, 32 pieds 9 pouces et 4 lignes de face au dessus Mississipi, ou Nord Peters, entre Manant et France, sur une profondeur de 148 pieds et 11 pouces sur la ligne la plus rapprochée de la rue Manant, sur 150 pieds 10 pouces de profondeur et sur la ligne la plus rapprochée de la rue France. Le dit lot de terre étant dans l'ilet No 32, borné par les dites rues et la rue de Chartres.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à deux étages, couverte en ardoises, avec quatre chambres au rez-de-chaussée et deux au premier, une grande chambre à l'arrière, avec un grand four, installé pour une boulangerie. Dans la cour il y a une bâtisse en bois couverte de bardeaux, ayant deux chambres et contiguë à celle-ci il y a une écurie en bois couverte de bardeaux.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, la balance à un et deux ans de crédit, avec 8 pour cent d'intérêt, privilège de vendeur et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devant payer les taxes dues et exigibles en 1894 et faire un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Cette vente est faite sujette à un bail garanti sur la propriété à $10 par mois jusqu'au 1er juin 1894, avec privilège du locataire de renouveler pour une autre année au taux de $15 par mois, donnant sécurité pour l'année suivante.

Acte de vente pardevant John R. Légier, notaire, aux frais de l'acquéreur.
13 jan—13 20 27—fév 3 10 14

PAR JACOB A. REINACH.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division E.—No 40,314.

Succession de John Champion Hood.

PAR JACOB A. REINACH, Encanteur—Bureau 25 Allée Commerciale (rez de chaussée)—En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, l'Hon. Fred. D. King, juge, daté le 8 décembre 1893, et à moi adressé, je procéderai à vendre, MERCREDI, 28 février 1894 à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, la propriété suivante:

Un certain morceau ou portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et dépendances y appartenant, tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Sixième District de cette ville (dans la partie anciennement appelée Greenville, dans la paroisse Jefferson, en cet Etat), dans l'ilet désigné comme le No Trente sur le plan original de Greenville, qui est borné par la ligne d'Audubon, ou le Upper City Park, ou l'ancienne propriété Foucher, les rues Walnut, Ferdinand et Oliver, et est composé de plusieurs lots de terre, désignés par les lettres A et M, et mesurant quarante sept pieds de face à la rue Walnut sur quatre-vingt-dix-sept de profondeur et face à la rue Oliver, et s'étendant à travers, en profondeur, à la dite rue Audubon park.

Conditions Comptant; les taxes de 1894 devant être assumées par l'acquéreur

Acte de vente pardevant Benjamin Ory, notaire, aux frais de l'acquéreur
28 janv—28—fév 4 11 18 21 25 28

PAR CHARLES D. STUART.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE SYNDIC.

Manufacture de Meubles. Deux wagons.

Dans l'affaire de Frederick Meier vs ses créanciers.

No 40,626—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR CHARLES D. STUART, Encanteur—VENDREDI, 9 février 1894 à 11 heures A. M., au local, coin des rues Prytanée et Octavia, il sera vendu en vertu d'un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, daté le 26 janvier 1894, la propriété ci après décrite, appartenant au dit insolvable, à savoir—

Une bâtisse en bois et hangar, une machine et chaudière, arbre de couche, bandes et poulies, scie de Sander et autres instruments en usage dans une manufacture de meubles. Aussi un lot de matériaux, deux wagons de meubles.

Le tout conformément à une liste déposée en mon bureau.

Le tout selon l'inventaire enregistré.

Le présent étant le second et dernier encan, la propriété et les articles ci-dessus mentionnés seront adjugés, au comptant, au dernier et plus fort enchérisseur, pour le montant quelconque qu'ils rapporteront. Un dépôt au comptant de 10 pour cent devra être payé sur les lieux pour assurer la vente.

Conditions—Comptant.
30 janv—30—fév 4 9

Avis.

Excursions du dimanche à bon marché sur le New Orleans, Fort Jackson & Grand Isle R. R. Les trains partant d'Alger à 8 A. M., et arrivent à 7.05 P. M. Billets, aller et retour, 50c. 75c et $1.00.

J. S. LANDRY, Surintendant.
J. S. LANDRY, Agent général pour le Fret et les Passagers.
25 oct—cm et dim

L'Abeille
MERCREDI

Mande
LE STE
COMP
CROMWE
L'A
Nouve
JOURNA
EDITION
SAM
Contenant publiées dans l'é
L'ÉDITION
Réunissant toutes les semaine d'abon
BUREAUX
No 73 R
FEU
La Re
PAUL
TROIS
LUTT

A l'heure m... avait lieu entr... chef de la sûreté belle était dan... anxiétés.

Depuis la sc... tre elle et la b... vivait plus.

Pauline avait... tibles.

Elle avait été... indignée, c'est... femme comme l... de semblables p... dans un succès d... parlé à Nadine... qu'elle de... choses entre les...

La nuit qui a... dine ne s'était p...

La tête appu... avait réfléchi lo... mettant toute s...